

LE DEUXIÈME CONSEIL TERRITORIAL DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL 12 GRAND-ORLY VAL-DE-BIÈVRE SEINE-AMONT (EPT 12) AURA LIEU MARDI 26 JANVIER À 20H À L'HÔTEL DE VILLE DE VITRY-SUR-SEINE.

DEUXIÈME CONSEIL TERRITORIAL DE L'EPT 12 LE 26 JANVIER À 20H À VITRY

La deuxième séance du conseil territorial de l'EPT 12 Grand-Orly Val-de-Bièvre Seine-Amont se tiendra le mardi 26 janvier à 20h à l'hôtel de ville de Vitry-sur-Seine.

Parmi les délibérations inscrites à l'ordre du jour :

- Délégations de pouvoir du conseil territorial au Bureau et au Président ;
- Conventions de gestion entre l'Établissement Public Territorial et ses villes membres ;
- Indemnités de fonction des élus territoriaux ;
- Poursuite des procédures relatives aux Plans Locaux d'Urbanisme engagées par les communes membres ;
- Désignation des membres du Conseil d'administration de l'Établissement public à caractère industriel et commercial Bords de Scènes ;
- Création de la Commission consultative des services publics locaux en vue de la création d'une régie d'exploitation et de valorisation des déchets ;
- Élection des membres de la Commission d'appel d'offres.

Ordre du jour et invitation au Conseil en pièces-jointes.

Établissement Public Territorial 12
Grand-Orly Val-de-Bièvre Seine-Amont
Hôtel de ville de Vitry-sur-Seine
2 avenue Youri Gagarine
Vitry-sur-Seine



LES PORTES DE L'ESSONNE